

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Chablair 2021 du 25 novembre 2021, Ollon, Château de la Roche

Ordre du jour

Partie statutaire : 19h00

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2020
3. Rapport d'activités 2021
4. Rapport du caissier et des vérificateurs comptes, approbation
5. Cotisation 2022
6. Programme et perspectives 2022
7. Divers

Partie informative : 19h45

1. Exposé de Mme Sophie Ribaut, avocate et membre du comité de la Ligue suisse contre le bruit :
 2. « *Le bruit lié au trafic routier & aérien : tour d'horizon & aspects juridiques* »
3. Échanges et discussions
4. *Verre de l'amitié*

Partie statutaire

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour

La présidente Carole Morisod ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres présents en les remerciant de leur présence. Elle donne connaissance des personnes excusées. L'ordre du jour proposé dans la convocation est accepté sans modification, ni adjonction par l'assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Il est renoncé à la lecture de ce procès-verbal ; soumis ensuite au vote, il est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Rapport d'activités 2021

La présidente de Chablair donne lecture de son rapport d'activités pour l'année écoulée (2020) et l'année en cours. Ce rapport est accepté sans opposition et il sera mis en ligne sur le site internet de Chablair en annexe du procès-verbal de la présente assemblée.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Le caissier procède à la lecture des comptes 2020 et du bilan dressé à l'issue de cet exercice, commentaires à l'appui. Ces comptes ainsi que le rapport de leurs vérificateurs sont acceptés sans opposition, ni abstention et décharge est ainsi donnée au comité et au caissier.

5. Cotisation 2022

Vu la bonne situation financière de Chablaire, le montant de la cotisation 2022 est maintenu à Fr. 30.--, statu quo qui est approuvé par l'assemblée. Un grand merci aux membres qui, au fil des ans, soutiennent fidèlement l'association et lui permettent ainsi de poursuivre sereinement ses objectifs. Est également accepté la modification de signatures pour la gestion du compte bancaire.

6. Programme et perspectives 2022

La présidente fait un tour d'horizon du programme 2022 qui englobe notamment les divers dossiers traités par Chablaire à ce jour et qui le resteront au cours de la prochaine année.

7. Divers

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la partie statutaire, remercie l'assemblée de son attention et ouvre la seconde partie de celle-ci.

Partie informative

Empêchée d'être présente (covid-19), **Mme Sophie Ribaut** présente en visioconférence son exposé ayant pour thème :

« *Le bruit lié au trafic routier & aérien : tour d'horizon & aspects juridiques* »

Cet exposé, fort bien documenté et approfondi, suscite un réel intérêt auprès de l'auditoire, qui génère questions et échange au sein de celui-ci.

Un apéritif généreusement servi met un terme à cette sympathique et conviviale assemblée 2021.

Saint-Maurice, décembre 2021

Le secrétaire : Régis Chanton